

tile de rappeler ce nom de Lacan qui est celui d'une vieille et honorable famille de notre contrée.

Parmi les pièces remises par M. Riomet deux me semblent mériter une mention spéciale : la première porte pour titre « Rentes sur les revenus du Roy reconstituées en exécution de la déclaration du 23 février 1786 » ce document porte la date du 22 septembre 1792. La formule — le protocole, pour mieux dire — est intéressante à constater ; Mlle Gromet, fille majeure, une bienfaitrice de Villeneuve, a été autorisée, en échange d'un contrat de rentes de 200 fr. perpétuelles exemptes de toute retenue sur la ville de Paris à reprendre la somme de 4,000 francs au denier 20 qu'elle reverse ensuite à Messire Louis-Marie-Joseph-Jullien de Lisle, administrateur de la Trésorerie Nationale à l'effet de jouir d'un nouveau titre. « Par proclamation du 11 novembre 1789. S. M. a subrogé les maire, lieutenants de maire et membres de la municipalité de la ville de Paris aux pouvoirs ci-devant donnés aux Prévôts des marchands, échevins et à MM. les Commissaires du Conseil ». C'était une réforme nécessaire ; que n'aient-elles été toutes aussi sages.

La seconde pièce est « Le compte des revenus de l'église paroissiale de Villeneuve présenté par le procureur fabricien receveur, le 29 septembre 1765 et par lui affirmé véritable ». Le fabricien — si bien titré — était le sieur Antoine Brismontier, garde de M. le marquis d'Harman-tière (*sic*). Je dois dire qu'au moment actuel on peut douter que le compte de la fabrique de Villeneuve et de bien d'autres, sans doute, soient dressés avec autant de soin que celui que je vous signale. Je reviendrai plus tard sur les biens et recettes de la fabrique et de quelques paroisses circonvoisines.

M.

Nous avons emprunté à l'un de nos membres hono-

raires les plus érudits, M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, quelques passages de son compte rendu d'une excursion faite à Villers-Cotterêts et à La Ferté-Milon.

La statue d'Alexandre Dumas, due au ciseau de Carrier-Belleuse, rappelle bien la figure énergique du fécond romancier. L'église est un édifice de peu d'importance, trop exigüe pour la population de la cité, et appartenant à tous les styles — une salade — du roman au xviii^e siècle. Au cimetière, des dalles ou des colonnes avec les noms des Dumas, de Desmoutiers, l'auteur des « Lettres à Emilie », etc. Le château est une des premières œuvres de la Renaissance; commencé en 1520 pour servir de rendez-vous de chasse à François I^{er} et à sa Cour, il fut terminé en 1535. Au-dessus de la porte principale est la chapelle, superbe pièce remise à neuf il y a quelques années et dans laquelle fut signée la célèbre Ordonnance de 1539 qui réorganisait la Justice en France, prescrivait l'emploi de la langue française dans les actes de procédure et établissait les registres de l'état-civil.

La Ferté-Milon, avec ses deux églises ornées de bien curieux vitraux, les ruines du château, le haut-relief qui surmonte la porte ogivale, représentant « le couronnement de la Vierge », la statue de Racine par David d'Angers, devaient attirer l'attention des visiteurs. Nous avons eu déjà, pour notre part, à la suite d'une excursion faite par notre Société, à mentionner tout ce que cette bourgade renferme de remarquable, sans oublier les maisons, que l'on assure avoir été habitées par la famille Racine et Mme de La Fontaine, née Héricart.

Le Musée de la ville — réorganisé par les soins intelligents de M. Fr. Henriot, — occupe actuellement dans la Maison La Fontaine les salles du 1^{er} étage en face de celles

qu'occupe notre Société ; ce Musée commence à provoquer la visite des amateurs. Hier, nous avons eu la bonne fortune d'y rencontrer M. le baron Dupin (de la famille des trois Dupin de Varzy (Nièvre). La suscription de « Baron de Nervo » mise au bas d'un buste en terre cuite représentant un officier du premier Empire ou de la Restauration, intriguait le visiteur qui est entré, par une alliance, dans la famille de Nervo. Ce buste avait tout d'abord été attribué à M. de Juniac, dont la famille a longtemps habité notre ville ; M. Fr. Henriet a démontré que cette attribution n'était point fondée ; celle de M. de Nervo est-elle certaine ? C'est ce que va démontrer l'enquête à laquelle va se livrer M. le baron Dupin qui va consulter les portraits de la famille de Nervo, autrefois propriétaire du château d'Etampes ; la rue principale de ce village porte encore le nom « de Nervo ».

L'Assemblée, appelée à se prononcer sur le choix d'une excursion archéologique, décide que cette excursion aura lieu le samedi 13 août et comprendra la visite de Senlis et de Chantilly. M. Maurice Henriet veut bien se charger d'être le cicérone des excursionnistes ; les membres présents se sont fait inscrire ; à la prochaine réunion, nous rendrons compte de cette visite qui ne peut être que fort intéressante.

Mgr Deramecourt, évêque de Soissons et Laon, a pris depuis peu de temps possession de son siège, il invite chaleureusement les prêtres de son diocèse à prendre part aux travaux des Sociétés savantes de leur région. Nous augurons bien de cette sage recommandation qui nous vaudra sous peu, espérons-le, le concours d'auxiliaires précieux. Sa Grandeur avait, comme vicaire-général

d'Arras, donné l'exemple et depuis quelques années présidait la Société académique de cette ville; nous aurons à mentionner prochainement les travaux historiques dus à la plume de notre nouvel évêque qui, sur la proposition du secrétaire, est acclamé *Membre d'honneur*. M. le vice-président Henriet se charge de transmettre au prélat l'annonce de sa nomination.
